

**Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale**



Avis d'Appel d'Offres n° 04/C.A./2018

TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A SILIANA

1/- Objet et consistance de l'offre :

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer le présent Appel d'Offres pour la réalisation des Travaux d'entretien de son immeuble résidentiel à Siliana.

2/- Retrait du dossier d'appel d'offres :

Les entreprises Tunisiennes agréées dans l'activité : Bâtiment spécialité : " B0 - Entreprise Générale ", catégorie 1 et plus avec un sous traitant en électricité « B2 », catégorie 1 et plus, désirant participer à cet Appel d'Offres, peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres auprès de la Direction des Bâtiments sise au 20. bis Avenue des Etats Unis d'Amérique - 1002 Tunis le Belvédère, 2^{ème} étage – bureau 202, contre le paiement de la somme de 20 DT.

3/- Présentation et envoi des offres :

Conformément aux dispositions de l'article 7 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres, les offres doivent être constituées comme suit :

1- Le cautionnement provisoire et les documents administratifs :

- Un cautionnement bancaire provisoire d'un montant de **2500 dinars** (Annexe 4).
- Une fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (Annexe 1).
- Une déclaration d'engagement d'assurance (Annexe 2).
- Une déclaration sur l'honneur de non influence (Annexe 3).
- Une attestation de situation fiscale valable (originale ou copie certifiée conforme à l'originale).
 - Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale (copie certifiée conforme à l'original).
 - Un extrait du registre de commerce.
- Une copie certifiée conforme des agréments suivant catégories demandées dans les spécialités : B0 et B2.
- Le cahier des conditions d'Appel d'Offres (CAO) paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Le Cahier des Clauses Administratives Techniques Particulières (CCTP) paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Election de domicile (Annexe 8).

2- Offre technique (enveloppe A) :

L'offre technique doit contenir les documents suivants :

- La liste des références, accompagnée par les pièces justificatives énoncées à l'article 7 du CAO (Annexe 10).
- Un engagement d'affecter le personnel d'encadrement à désigner pour le chantier (Annexe 9).
- La Liste des sous-traitants (annexe 11).

3- Offre financière (enveloppe B) :

L'offre financière doit contenir les documents suivants :

- La soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- Les bordereaux des prix de tous les lots dûment complétés par les prix du soumissionnaire en toutes lettres et en chiffres, paraphés sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page.
- Le sous-détail des prix (annexe 12).

L'enveloppe A et L'enveloppe B, le cautionnement provisoire et les documents administratifs accompagnants l'offre seront placés dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée qui doit porter en haut et à gauche la mention « **A ne pas ouvrir – Appel d'Offres N°04/C.A./2018 Travaux d'entretien d'un immeuble résidentiel à Siliana** ».

Les offres doivent parvenir sous plis fermés et recommandés **ou** par rapide-poste **ou** remis directement contre décharge au bureau d'ordre central de la **CNSS**, au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 49, Avenue Taieb M'hiri - 1002 Tunis Belvédère, et ce au plus tard le **Mercredi 26 septembre 2018 à 12h00** (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres pendant 120 jours, à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Toute offre non conforme aux dispositions ci-dessus énoncées ou parvenue hors délais ou ne comportant pas le cautionnement provisoire sera rejetée.